

LA RÉGLEMENTATION DE LA GESTION LOCATIVE

C0106

ENJEUX

Ce stage permet de mesurer et positionner son action dans l'ensemble soit pour répondre au locataire de manière pertinente, soit pour piloter un service, soit pour mener un projet. Cette formation présentera les spécificités juridiques de la gestion locative des logements Hlm (PLUS, PLS, PLAI, LLS, LLTS) en déroulant la procédure de la recherche du locataire jusqu'à son départ.

Le contenu sera modifié au fur et à mesure de l'actualité et intégrera les évolutions juridiques à venir.

PUBLIC

Chargé de clientèle. Agent de gestion locative. Responsable d'agence. Conseiller social. Toute personne dont le poste nécessite une vision d'ensemble de la réglementation de la gestion locative.

OBJECTIFS

- › identifier le processus d'attribution
- › participer à l'organisation de la vie du bail : de la signature du locataire jusqu'à sa sortie
- › analyser les différentes lignes de l'avis d'échéance
- › identifier les actions de gestion locative propres au bail Hlm.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

L'analyse de situations concrètes ainsi que les échanges d'expériences entre participants complètent les apports théoriques.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Loïc AURIAC, Formateur juriste ou Christine GRILLE, Juriste et formatrice en gestion locative et Contentieux.


DATES

CLASSE VIRTUELLE

27 - 28 janvier et 3 - 4 février 2025
3 - 4 avril et 10 - 11 avril 2025
26 - 27 juin et 3 - 4 juillet 2025
27 - 28 octobre et 3 - 4 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?
- Suivez votre module elearning  "La vie du contrat de location". (détail p. 35)

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Introduction**
 - › les différents textes législatifs et réglementaires inhérents à la gestion locative
- **Gestion de la demande et des attributions**
 - › information des demandeurs
 - › demande de logement
 - › désignation des candidats
 - › instruction des dossiers
 - › passage en commission
- **Bail et entrée du locataire dans les lieux**
 - › état des lieux : formalisation et droit à rectification
 - › signature du contrat, colocation, cotitularité, annexes...
- **L'occupation des lieux par le locataire**
 - › exécution du contrat par les parties : obligations du locataire et du bailleur
 - › mobilité des locataires dans le parc social
 - › sous-location et cohabitation intergénérationnelle solidaire
- **Les conditions financières du contrat de locations**
 - › le loyer : modalités de calcul, surfaces corrigée et utile, l'APL
 - › le supplément de loyer de solidarité
 - › les charges récupérables
 - › le dépôt de garantie
- **Le départ du locataire**
 - › le congé : forme, préavis et effets.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

DATES À PARIS

PRÉSENTIEL

27 - 28 octobre et 3 - 4 novembre 2025

PRIX NET : 3000 EUROS - 28 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Patricia SIVAKUMAR - 06 64 41 09 26. patricia.sivakumar@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr